

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ASSOMPTION**

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET
LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière, que le Conseil municipal de la Ville de Charlemagne adoptera les prévisions budgétaires de l'année 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 20 janvier 2026 à 18h30, à la salle du Conseil située au 201-2, boulevard Céline-Dion à Charlemagne.

Au cours de cette assemblée, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets ci-dessous mentionnés :

- Présentation et adoption du budget pour l'exercice financier 2026;
- Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Charlemagne ce 9 janvier 2026



Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 et son amendement déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 12 janvier 2026, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 12 janvier 2026.

Donné à Charlemagne ce 9 janvier 2026



Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière